



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures annoncées par le Président de la République

Question au Gouvernement n° 4231

Texte de la question

MESURES ANNONCÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. le président. La parole est à M. Guillaume Garot.

M. Guillaume Garot. Monsieur le Premier ministre, le Président de la République a annoncé hier soir des mesures nouvelles sur la vaccination et le pass sanitaire. Se faire vacciner contre le covid est, bien sûr, une responsabilité individuelle, pour se protéger et pour protéger les autres. C'est aussi notre responsabilité collective que de tout faire pour retrouver nos libertés et pour sauver des vies. Ces mesures sont donc nécessaires,...

M. Jean François Mbaye. Bravo !

M. Guillaume Garot. ...et elles devront être mises en œuvre avec respect et, surtout, avec les moyens humains et logistiques suffisants, alors que les soignants sont épuisés et que les remplacements à l'hôpital et dans les cabinets médicaux sont de plus en plus compliqués.

Mme Émilie Cariou. C'est vrai.

M. Guillaume Garot. Mais – parce qu'il y a un « mais » – le président Macron a également annoncé vouloir passer en force pour la réforme de l'assurance chômage et la réforme des retraites, malgré les oppositions et les mises en garde unanimes et répétées des syndicats de salariés.

À vouloir mêler enjeux sanitaires et campagne électorale, il a donc pris le risque de fragiliser une cohésion nationale pourtant indispensable si l'on veut réussir la vaccination d'un maximum de nos concitoyens. Monsieur le Premier ministre, après l'année et demie que nous venons de vivre, notre pays a besoin d'apaisement, pas de tensions et crispations supplémentaires : c'est pourtant la voie que vous avez choisie.

La campagne présidentielle qui s'ouvre n'autorise pas à tout mélanger : la priorité de l'été est sanitaire, et elle seule doit mobiliser nos énergies. (*M. Hubert Wulfranc applaudit.*) Au-delà des annonces d'hier soir, quels moyens avez-vous prévu de déployer pour faciliter une vaccination de masse cet été ? (Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé.* Merci, monsieur le député : j'ai suffisamment critiqué l'absence de cohésion nationale et d'unité lorsque la situation était grave pour ne pas souligner le consensus lorsqu'il semble se dégager – sous réserve, bien sûr, du légitime débat parlementaire qui aura lieu, et auquel

vous prendrez toute votre part. Le groupe Socialistes et apparentés s'est dit favorable, sous conditions, à la vaccination obligatoire des soignants et à l'extension du pass sanitaire pour éviter un nouveau confinement, et a adressé ses propositions au Premier ministre. Ce consensus est pour les Français le signe fort d'un moment particulier dans l'histoire de la pandémie.

Vous vous inquiétez légitimement de la capacité de nos équipes soignantes à tenir dans la durée et à vacciner massivement les Français cet été. Sachez qu'en Mayenne, territoire en avance sur la moyenne nationale, plus de 70 % des adultes ont reçu au moins une injection, et je peux vous confirmer que les huit centres de vaccination, qui réalisent 18 000 injections quotidiennes, resteront bien ouverts. J'ai également signé un arrêté qui élargit encore la liste des personnes habilitées à vacciner. Ainsi, non seulement les centres de vaccination resteront ouverts, mais nous allons déployer encore plus d'ingéniosité pour aller chercher les plus éloignés de la vaccination, à travers ce que l'on appelle les démarches « aller-vers ».

Enfin, le Président de la République n'a pas parlé hier soir que de la crise sanitaire – et c'est tout à fait normal : il a parlé de la France de demain, de la France de 2030, des raisons pour lesquelles il faut investir dans l'innovation et la recherche, mais aussi continuer de faire de la France un pays attractif, elle qui, pour la deuxième année consécutive, est le plus attractif d'Europe pour l'implantation d'entreprises. Cela nécessite aussi de renforcer notre modèle social : le « quoi qu'il en coûte » a été, et est toujours, une mesure sociale sans précédent dans notre pays. Elle permet aux Français de voir leurs commerces et leurs restaurants rouvrir après des mois de confinement ; le chômage partiel leur a permis de ne pas perdre leur emploi ni du pouvoir d'achat.

Il est donc normal de conforter notre modèle, de poursuivre les réformes non pas contre mais avec le débat parlementaire : c'est le cas de la réforme des retraites, si l'amélioration de la situation sanitaire le permet. Quant à la réforme de l'assurance chômage, son essence comme le fonctionnement qu'elle prévoit sont totalement démocratiques. Le Président de la République a souhaité – à raison – qu'elle s'applique à compter du 1er octobre, car l'INSEE et tous les instituts compétents en matière d'emploi nous disent que les conditions sont réunies pour ce faire. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4231

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juillet 2021](#)